

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 2 AOÛT 2021 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 août 2021 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - Agenda
2. Procès-verbal - Minutes
3. Période de questions - Question period

Urbanisme/Inspection

4. CPTAQ - dossier du mois (0758-29-1263, 0559-10-5412) / Monthly files

Administration

5. Correspondances
6. Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – TECQ 2019-2023 – Augmentation de l'enveloppe / Letter
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2021-04, un règlement modifiant le Règlement no. 2016-06 relatif à l'aménagement des entrées privées, des ponceaux et des fossés de chemins / Notice of motion and presentation of the draft bylaw no. 2021-04 a bylaw modifying Bylaw no. 2016-06 relating to private entrances, culverts and road ditches
9. Congrès de la FQM / FQM conference
10. Projet d'aménagement d'un sentier rudimentaire et informel existant sur le lot # 3 511 320 / Project to develop an existing basic and informal trail
11. Dons & publicités / Donations & publicity (Ploughmen's Assoc., The Record)

Voirie

12. Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale - volet Entretien des routes locales / Letter
13. Résolution convention d'aide financière avec le MTQ / Financial assistance agreement with the MTQ
14. Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale - volet Soutien / Letter
15. Résolution concernant le prochain appel à projets du programme « Soutien » et « Accélération » / Resolution regarding the next call for projects of the grant programs
16. Virée de camions – chemin Crack

Sécurité publique

17. Adoption de la Politique de sécurité civile

Factures

18. Factures/Bills

Varia

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2021-08-02, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

Procès-verbal : 2021-08-02, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 5 juillet 2021;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright, d'adopter le procès-verbal du 5 juillet 2021.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the July 5th, 2021 council meeting;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright to adopt the minutes of the July 5th, 2021 council meeting such as received.

Période de questions : 2021-08-02 Aucun visiteur

CPTAQ – dossiers du mois : 2021-08-02 La correspondance relative aux dossiers du mois (0758-29-1263, 0559-10-5412) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

Correspondances : 2021-08-02 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 6 juillet au 2 août 2021, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from July 6th till August 2nd, 2021 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Lettre d'annonce du MAMH – Augmentation de l'enveloppe dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 : 2021-08-02 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant une augmentation de l'enveloppe municipale d'un montant de 199 877 \$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023, et ce afin de favoriser la relance de l'économie.

The director general/secretary-treasurer informed the council members that the Township of Melbourne has received a letter from the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)* regarding an increase in the municipal envelope by an amount of 199 877 \$ under the TECQ 2019-2023 program, and this to promote the relaunch of the economy.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2021-04, un règlement modifiant le Règlement no. 2016-06 relatif à l'aménagement des entrées privées, des ponceaux et des fossés de chemins : 2021-08-02, 3 Le conseiller Simon Langeveld donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no. 2021-04, un règlement modifiant le Règlement no. 2016-06 relatif à l'aménagement des entrées privées, des ponceaux et des fossés de chemins. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Langeveld gave notice that at a future sitting of this Council, he will table bylaw no. 2021-04, a bylaw modifying Bylaw no. 2016-06 relating to private entrances, culverts and road ditches. As all the council members received a copy of this bylaw before the meeting, there will be no reading of the bylaw.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

Congrès FQM 2021 : 2021-08-02 Ce point sera discuté lors d'une séance subséquente du Conseil. / This point will be discussed at a future sitting of this Council.

Projet d'aménagement d'un sentier rudimentaire et informel existant sur le lot # 3 511 320 : 2021-08-02, 4 **Attendu** le besoin grandissant de contact avec la nature et avec l'activité physique;

Attendu qu'il existe déjà un sentier pédestre rudimentaire et informel sur le lot # 3 511 320;

Attendu qu'il existe déjà un ancien chemin qui traverse ce même lot;

Attendu qu'il pourrait être intéressant pour la municipalité de mieux aménager ce sentier pédestre rudimentaire et informel;

Attendu que le conseil veut que cet éventuel projet soit harmonieux avec les caractéristiques sociologiques, écologiques, économiques, géographiques et environnementales de ce territoire dans un contexte soucieux de la coexistence par divers usagers;

Attendu que le lot # 3 511 320 appartient au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

Attendu qu'avant d'approcher le MELCC, il serait approprié de savoir ce qui est faisable et quel serait l'impact sur les milieux humides et hydriques;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la coordonnatrice du réseau cyclable de la MRC du Val-Saint-François de donner un mandat à la clinique en environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) afin d'accompagner la municipalité du Canton de Melbourne dans un projet d'aménagement d'un sentier soit pédestre ou cyclable sur le lot # 3 511 320.

Considering the growing need for contact with nature and with physical activity; considering there is already a rudimentary and informal

pedestrian trail on lot # 3 511 320 as well as an old road bed; considering it could be interesting for the municipality to better develop this existing trail; considering the council wants this potential project to be harmonious with the sociological, ecological, economic, geographical and environmental characteristics of the territory and in a context of coexistence by various users; considering lot # 3 511 320 belongs to the *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)*; considering it would be appropriate to know what is feasible and what impact on wetlands and water courses this project represents before approaching the MELCC;

For these reasons, it is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Enright and resolved unanimously by the councillors present to authorize the coordinator of the cycling network of the MRC du Val-Saint-François to give a mandate to the environment clinic at the University of Sherbrooke in order to support the municipality in a development project for a trail, either pedestrian or bicycle, on lot # 3 511 320.

Publicités/dons : 2021-08-02, 5 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Ploughmen's Association | 150\$ |
| The Record | 300 \$ (plus taxes) |

Moved by councillor Morrison seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales : 2021-08-02 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministre des Transports accordant une aide financière à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Entretien des routes locales. En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 532 300 \$ pour des travaux d'entretien des routes de la municipalité.

The director general/secretary-treasurer informed the council members that the Township of Melbourne has received a letter from the *Ministre des Transports* regarding a financial assistance under the program « *Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Entretien des routes locales* ». The Municipality will be able to benefit from an amount of 532 300 \$ to carry out eligible road work.

Convention d'aide financière avec le MTQ dans le cadre du volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale : 2021-08-02, 6 **Attendu que** le Ministre des Transports peut accorder des subventions pour fin de transport;

Attendu que le Programme d'aide à la voirie locale, approuvé par la décision du Conseil du trésor du 9 février 2021, a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier dont elles ont la responsabilité;

Attendu que le volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale vise à réaliser l'entretien courant, préventif et palliatif des routes locales de niveaux 1 et 2, provenant de l'inventaire transmis à la municipalité;

Attendu que l'aide financière accordée à la municipalité dépasse 250 000 \$ donc la signature d'une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière et définissant les obligations de chacune des parties est nécessaire;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Melbourne à signer tout document relatif à la convention d'aide financière dans le cadre du volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale à intervenir entre la municipalité et le Ministère des Transports quant à l'aide financière, les modalités de versement et les obligations de chacune des parties.

Whereas the Township of Melbourne and the *Ministère des Transports du Québec* must sign a financial assistance agreement for the funds to be received under the program « *Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Entretien des routes locales* » as the amount surpasses 250 000 \$;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously to authorize the mayor and director general/secretary-treasurer of the Township of Melbourne to sign any document relating to the financial assistance agreement with the Ministry of Transport within the framework of the program « *Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Entretien des routes locales* ».

Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien : 2021-08-02 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministre des Transports concernant notre dossier no. S47 dans le cadre de l'appel de projets du 1^{er} avril au 31 mai 2021 pour le volet Soutien. À la suite de l'analyse, la demande de la municipalité n'a pas été retenue. La municipalité pourra conserver sa demande actuelle active sans modification pour le prochain appel à projets du 1^{er} septembre au 31 octobre 2021.

The director general/secretary-treasurer informed the council members that the Township of Melbourne has received a letter from the *Ministre des Transports* regarding a financial assistance under the program « *Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Soutien* » regarding our file number S47. The Municipality will be able to benefit from an amount of 532 300 \$ to carry out eligible road work. Following the analysis, the municipality's request was not accepted. The municipality will be able to keep its current request active without modification for the next call for projects from September 1st to October 31st, 2021.

Résolution confirmant que la municipalité conserve sa demande no. S47 pour le prochain appel à projets du programme « Soutien » : 2021-08-02, 7 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a déjà déposé une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien dans le cadre de l'appel de projets du 1^{er} avril au 31 mai 2021;

Attendu que la demande S47 n'a pas été retenue lors de l'appel de projets du 1^{er} avril au 31 mai 2021;

Attendu que la municipalité peut conserver sa demande actuelle active sans modification;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conserver la demande no. S47 active pour la présentation au Programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien lors du prochain appel à projets du 1^{er} septembre au 31 octobre 2021.

It is moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld and resolved unanimously by the councillors present to inform the ministry of Transport that they wish to keep the municipal request no. S47 active for presentation to the « *Programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien* » during the next call for projects from September 1st to October 31st, 2021.

Résolution respectant les modalités du Programme d'aide à la voirie locale, volet « Accélération » : 2021-08-02, 8 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;

Attendu que la directrice générale de la municipalité, Madame Cindy Jones agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présent que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Whereas the Township of Melbourne wishes to submit a request of financial assistance available from the *ministère des Transports du Québec* for improvement of the local road network 1 and 2;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes the presentation of a request for financial assistance and confirms its commitment to do the work according to the terms established within the framework of the program «*Accélération*» available from the *ministère des Transports du Québec*.

Virée de camions – chemin Crack : 2021-08-02, 9 **Attendu que** sur certains chemins municipaux les camions de service (déneigement, ordures, recyclage) ne peuvent pas virer à l'intérieur de l'emprise du chemin municipal;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a besoin d'aménager une aire de virage pour permettre aux camions de service (déneigement, ordures, recyclage) de virer sur le chemin Crack;

Attendu que la Municipalité a besoin de la permission des propriétaires du 454 chemin Crack de permettre à la Municipalité d'aménager une aire de virage et de permettre aux camions d'empiéter sur une partie de leur terrain;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité que le Conseil demande la permission des propriétaires du 454 chemin Crack d'aménager une aire de virage sur une partie de leur terrain; que le Conseil autorise les dépenses concernant les coûts d'aménagement d'une aire de virage au 454 chemin Crack; que le conseil autorise le

maire à signer une entente pour une aire de virage de camion avec ces propriétaires pour et au nom de la Municipalité.

Whereas on certain municipal roads, service trucks (snow removal, garbage, recycling) cannot turn inside the right-of-way of the municipal road; whereas the Township of Melbourne needs to set up a turning area to allow service trucks to turn on Crack Road; whereas the Municipality needs the permission of the owners of 454 Crack Road to set up a turning area allowing trucks to encroach on part of their land to turn;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright, it is resolved that Council request permission from the owners of 454 Crack Road to build a turning area on part of their land; that Council authorize the expenses relating to the costs of building a turning area at 454 Crack Road; that the Council authorizes the mayor to sign an agreement for a truck turning area with these owners for and on behalf of the Municipality.

Politique de sécurité civile de la Municipalité du Canton de Melbourne : 2021-08-02, 10 **Considérant** la démarche de planification de sécurité civile entreprise par la Municipalité du Canton de Melbourne depuis 2018;

Considérant les responsabilités dévolues à la municipalité dans le cadre de la Loi sur la sécurité civile :

Considérant les responsabilités de la municipalité en matière de coordination lorsqu'un sinistre se produit sur son territoire;

Considérant les responsabilités de la municipalité en matière de protection des personnes, des biens et de l'environnement lors d'un sinistre;

Considérant l'adoption du plan intermunicipal de sécurité civile et des mesures d'urgence de la région de Richmond le 4 mars 2019;

Considérant les mesures d'intégration du processus de planification de la sécurité civile du plan intermunicipal de sécurité civile et des mesures d'urgence de la région de Richmond;

Considérant la nécessité d'adopter une politique de sécurité civile;

Considérant que tous les membres du conseil ont reçu, copie de la politique dans les délais requis, la directrice générale/secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu unanimement :

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne adopte la politique de sécurité civile de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously by the councillors present that the council of the Township of Melbourne adopt the civil security policy of the Township of Melbourne.

Factures : 2021-08-02, 11 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 152 574,75 \$) et des paiements émis (montant : 253 445,89 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (152 574,75 \$) and the payments issued (235 445,89 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia : 2021-08-02 Aucun sujet à discuter.

Levée de la séance : 2021-08-02, 12 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 20 h 25. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 7 septembre 2021.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Enright that this meeting be closed at 8:25 p.m. The next regular council meeting will be held on Tuesday, September 7th, 2021.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 3e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt et un.

James Johnston
Maire